

plupart des peaux canadiennes sont mêlées aux peaux produites aux États-Unis. Ces dispositions profitent aux producteurs des deux pays d'autant plus qu'elles ont pour résultat de produire de plus grandes quantités de peaux qui permettent aux spécialistes du classement de faire des «lots» comprenant des peaux bien assorties en fait de dimension, teinte et qualité. Les chiffres ci-dessous indiquent la production canadienne de peaux de chinchillas depuis 1955:

Année	Recettes moyennes		Année	Recettes moyennes	
	Peaux nombre	\$		Peaux nombre	\$
1955.....	1,742	27.50	1960.....	9,067	13.06
1956.....	2,705	9.65	1961.....	10,559	14.07
1957.....	4,701	13.84	1962.....	11,193	13.56
1958.....	8,336	13.43	1963.....	12,226	14.03
1959.....	8,558	13.17	1964.....	12,842	13.22

En 1964, 36 fermes canadiennes ont produit 782 peaux de renards, ce qui représente une continuation du fléchissement qui a commencé après la production sans précédent de 240,827 peaux en 1939. Cependant, il est intéressant de noter que, encouragée par une forte demande du Japon, la production de 1964 a obtenu un prix moyen de \$43.37 par peau, le plus élevé depuis 1930.

Commercialisation des fourrures.—Le gros de la récolte de fourrures canadiennes est vendu aux enchères dans l'une ou l'autre des huit maisons de vente aux enchères de fourrures situées à Montréal, North Bay, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver. La saison des ventes s'étend chaque année de décembre à juin de l'année suivante. Vers cette époque, la plus grande partie de la production ordinaire de la saison a été mise aux enchères bien que des liquidations de stock en août et septembre ne soient pas rares.

Les ventes aux enchères de décembre offrent des quantités appréciables de peaux de visons d'élevage de la nouvelle saison mais seulement des quantités limitées de fourrures sauvages; on ne peut se procurer celles-ci en grandes quantités qu'en janvier et les mois suivants. Les peaux canadiennes sont traditionnellement vendues à l'état brut ou non apprêtées, ce qui facilite leur entrée dans de nombreux pays qui frappent de droits les importations de fourrures apprêtées.

Durant toute la saison des ventes de 1965-1966, de fortes demandes de fourrures canadiennes de toutes espèces ont émané d'Amérique et d'Europe et, principalement, de l'Allemagne de l'Ouest. En plus de la demande pour le vison d'élevage, la plus importante espèce dans l'industrie de la fourrure, un sensible intérêt s'est fait jour pour de nombreuses variétés de fourrures sauvages, y compris les genres à long pelage qui étaient passés de mode dans les dernières années. Par voie de conséquence, les prix obtenus aux enchères pour les peaux sauvages et celles d'élevage ont été plus élevés qu'en 1964-1965.

La plupart des éleveurs de visons sont membres de la *Canada Mink Breeders' Association* (Association canadienne des éleveurs de visons), qui s'applique à stimuler la vente du vison d'élevage canadien sur les marchés intérieurs et étrangers et qui travaille en étroite collaboration avec les maisons de vente de fourrures aux enchères à dresser des plans pour l'écoulement de la récolte annuelle de peaux.

Les fonds consacrés à la publicité et aux autres frais proviennent du prélèvement (volontaire) de 1.5 p. 100 du produit de la vente aux enchères des peaux de tous les membres. En 1964-1965, ces déductions ont produit un revenu de \$290,000 environ.